

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 28 JUIN 2021**

L'An Deux Mille Vingt-et-Un, le Lundi Vingt-Huit du mois de Juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à distance par téléconférence, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, puis en cours de séance du deuxième adjoint au Maire, Monsieur Guy BACLET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS PAR VISIOCONFERENCE : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Louis ANDRE – Teddy BARBIN – Mmes Elodie CLARAC – France-Enna URBINO (conférence téléphonique) – M. Michel HOTIN – Mme Mévice VÉRITÉ – MM. Jimmy DAMO – Sébastien THOMAS – Stéphane URIE – Mme Rebecca BELLEVAL – M. David LUTIN – Mme Mégane BOURGUIGNON – M. Lucas ALBERI – Mmes Maguy BORDELAIS – Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Wennie MOLIA (excusée) – Nanouchka LOUIS (excusée) – M. Jules FRAIR – Mme Marguerite MURAT – M. Emmery BEAUPERTHUY – Mme Marie-Renée ADÉLAÏDE – MM. Marcellin ZAMI – Josy LAQUITAINE – Mmes Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – Nina PAULON (excusée) – Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Patrice PIERRE-JUSTIN.

Madame Elodie CLARAC a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

.....

**MESURES DE CARTE
SCOLAIRE PRÉVUE
POUR LA RENTRÉE 2021**

CM-2021-3S-DE-48

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le courrier de madame la Rectrice de l'académie de Guadeloupe en date du 23 avril 2021 relatif aux mesures de carte scolaire ;

Vu l'avis favorable de la commission Education, Jeunesse et Soutien à la Parentalité du 21 juin 2021, à la position de l'équipe municipale qui n'approuve pas les fermetures de classes annoncées sur le territoire ;

Considérant l'impact généré par les fermetures envisagées sur le territoire, et en particulier sur la qualité du service public ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De consigner les mesures suivantes arrêtées par le Rectorat pour la rentrée scolaire 2021 :

- 1.Ecole maternelle Eugène ALEXIS :
- Fermeture d'une classe maternelle
- 2.Ecole primaire Georges MARCEL :
- Fermeture d'une classe maternelle
- 3.Ecole maternelle Armand LAZARD :
- Fermeture d'une classe maternelle

Article 2 : D'émettre un avis défavorable pour les fermetures de classe annoncées.

Article 3 : De charger le maire et la directrice générale des services, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

05 JUL. 2021

Et publication ou notification
le **07 JUL. 2021**

Fait et délibéré à Gosier, le 28 juin 2021

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



- Cédric CORNET -

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Mesures de carte scolaire prévues pour la rentrée 2021

Date de transmission de l'acte : 06/07/2021

Date de réception de l'accusé de
réception : 06/07/2021

Numéro de l'acte : CM20213SDE48 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20210628-CM20213SDE48-DE

Date de décision : 28/06/2021

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes
9.1.3. Autres